



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

La CSSSPNQL agit à titre de conseillère technique et consultante auprès des communautés des Premières Nations et de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador en matière de santé et services sociaux.

OFFRE D'EMPLOI

Conseiller-ère à la réglementation

Remplacement d'un an jusqu'en juillet 2018- temps plein 35 heures/semaine

Sommaire des responsabilités

Dans le respect de la mission, des orientations, des valeurs et des politiques générales de la CSSSPNQL et sous l'autorité du gestionnaire du développement social, le/la titulaire du poste est responsable de conseiller et de supporter les communautés dans l'application de la réglementation de la Politique-cadre sur la sécurité du revenu ainsi que sur la réglementation provinciale et les programmes afférents. Il/elle contribue au développement des compétences des intervenants de la sécurité du revenu dans son champ d'expertise.

Plus spécifiquement

- Agit à titre de personne-ressource dans le domaine de la sécurité du revenu pour les communautés, les gestionnaires et des conseillers en sécurité du revenu, en mettant son expertise au service de tous.
- Identifie, répertorie et tient à jour les informations pertinentes en lien avec son champ d'activité.
- Développe des outils d'information efficaces et voit à leur production et leur distribution.
- Répond à des demandes ponctuelles d'information de façon claire et concise.
- Participe à des rencontres, des comités et/ou table de concertation avec différents partenaires liés à son champ d'activité.
- Identifie des liens de collaboration potentielle entre différents acteurs et organise des rencontres de réseautage.
- Effectue une veille et fait des recommandations afin de s'assurer de l'actualisation continue des services offerts dans son champ d'activité.
- Organise et/ou anime des séances d'information dans son champ d'activité.
- Rédige les rapports nécessaires en lien avec les activités dont il est responsable.
- Soutient les communautés dans l'interprétation de la réglementation et dans la recherche de solutions adaptées.
- Identifie et élabore des solutions visant à contrer les problèmes de conflit de juridiction et les valide auprès des tiers.
- Traduit des situations de fait en problématiques juridiques et assure l'adaptation des procédures administratives de la Politique-cadre, lorsque requis.
- Procède à l'analyse des modifications réglementaires de la province, évalue les impacts sur la Politique-cadre et fait des recommandations.
- Identifie et répond aux besoins de formation des intervenants en sécurité du revenu et fait des recommandations en la matière.
- Collabore au développement d'activités et de matériel de formation continue.
- Diffuse de la formation à l'intention des gestionnaires et des conseillers en sécurité du revenu.
- Développe une représentation de certains phénomènes complexes (où plusieurs parties prenantes interviennent) afin de les synthétiser et de transmettre l'information aux clients.

- Représente l'organisation lors de rencontres aux niveaux régional et national dans son champ d'activités afin de faire connaître et de soutenir les intérêts des Premières Nations du Québec et du Labrador.
- Contribue à la bonne marche des activités de l'organisation et au maintien d'un climat de travail axé sur l'entraide, la concertation et la collaboration.

Prérequis et conditions d'embauche

- Baccalauréat en droit, en administration, en sciences sociales ou dans un domaine connexe et un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente à l'emploi (*une combinaison de scolarité et d'expérience équivalente pertinente pourrait aussi être considérée*);
- Très bonne connaissance du français et de l'anglais (niveau avancé) à l'oral et à l'écrit.
- Intérêt marqué pour travailler avec les Premières Nations.
- Connaissance et expérience dans le milieu des Premières Nations constituent un atout.
- Connaissance intermédiaire de la suite Microsoft Office, Internet et messagerie électronique.
- Disponibilité à voyager.

Habilités et attitudes recherchées

- | | |
|--|--|
| • Autonomie. | • Capacité d'analyse et de synthèse. |
| • Capacité à établir des priorités. | • Discrétion et respect de la confidentialité |
| • Capacité à gérer un budget. | • Habiletés de communication à l'oral et à l'écrit. |
| • Capacité à respecter les échéances. | • Habiletés relationnelles (ouverture et facilité à établir des contacts). |
| • Capacité à susciter la mobilisation. | • Proactivité. |
| • Capacité à travailler en équipe. | • Sens de la planification et de l'organisation. |
| • Capacité d'adaptation. | |
| • Capacité à vulgariser. | |

Conditions salariales

Le salaire annuel brut à l'embauche se situe entre 45 154.20\$ et 52 360.40 \$ et varie selon l'expérience du candidat. Notez que pour avoir accès au salaire de départ mentionné, le candidat retenu doit répondre aux exigences de formation académique et d'expérience minimales ou posséder les équivalences lorsque l'emploi le permet.

Date d'entrée en fonction

Juin 2017

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation **au plus tard 2 mai 2017**, à l'attention de :

Madame Laurie Villeneuve, agente en ressources humaines

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, local 102, Wendake (Québec) G0A 4V0

Télécopieur : 418-842-7045

Courrier électronique : rh@csspnl.com

Seuls les candidats retenus en présélection seront contactés.

***La CSSSPNQL accorde une priorité aux Premières Nations
et Inuits du Québec***